



Fédération Motorisée Valaisanne

WALLISER MOTORRADFAHRERVEREIN

Rue de Fosseau 8a, 1955 Chamoson

www.fmvs.ch - info@fmvs.ch

SECURITE – ESCORTES MOTO

Commission Escortes FMVS, Eric Caloz

Chemin des Râches 13, 1965 Savièse

Mail : escortesvs@fmvs.ch

Feuille d'inscription pour nouvel Escorteur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

NPA : _____ Ville : _____ N° Natel : _____

E-mail : _____ Profession : _____

Taille habits : S - M - L - XL - 2XL - 3XL Date de naissance : _____

Je suis membre : ☐ FMVs ☐ Motards en Folie ☐ AM-TPV ☐ ESMJ ☐ autre : _____

J'ai déjà participé à des escortes : ☐ OUI ☐ NON

Moto : N° Plaque : _____ Marque : _____ Modèle : _____ Cylindrée : _____

J'ai une assurance **Casco** : ☐ Totale ☐ Partielle ☐ qu'une RC Cie d'assurance : _____

A joindre impérativement : copies du permis de circulation et du permis de conduire (2 faces)

Par ma signature, je confirme mon souhait à m'engager comme Escorteur, sous l'égide de la Commission des Escortes de la FMVS, et confirme avoir pris connaissance des conditions de participation ci-dessous et de les accepter sous peine d'exclusion. La confirmation de l'inscription définitive en tant qu'Escorteur vous sera communiquée par e-mail, après contrôle des données.

Par ma signature, je prends note qu'aucune organisation, ni la FMVS n'assure plus les motos en RC ni en Casco, et certifie être assuré à titre privé durant ce type de manifestation. Toutes les manifestations se déroulent sur routes ouvertes et, par conséquent, tout conducteur est soumis à la LCR. En cas d'accident lors d'une manifestation, la FMVS prend en charge la franchise jusqu'à hauteur de CHF 1000.00 pour les membres FMVS et jusqu'à CHF 500.00 pour les non-membres, pour autant que le pilote ne soit pas fautif. Des montants supérieurs peuvent être alloués, mais de cas en cas.

Lieu et date : _____ Signature : _____

Inscription et copies des permis à renvoyer, soit par e-mail à : escortesvs@fmvs.ch, soit par courrier à :
Commission Escortes FMVS, Eric Caloz, Chemin des Râches 13, 1965 Savièse

Conditions de participation :

- ✓ Les motards participant aux manifestations le font à titre de bénévoles
- ✓ L'organisateur prend en charge les frais de logistique (logement, repas, transport, carburant, dépannage)
- ✓ Etre en possession d'un permis de conduire valable de la catégorie de sa moto (pas de permis L "provisoire")
- ✓ Avoir une moto homologuée et conforme à la LCR avec une autonomie d'au moins 200 km. Les motos trop bruyantes et peu maniables, ainsi que les scooters <400 cm³ ne sont pas acceptés
- ✓ Avoir un équipement de motard adéquat (**casque, veste, gants, pantalon et bottes de moto obligatoires**). Casque modulable recommandé et sifflet
- ✓ Avoir une parfaite maîtrise de sa moto et justifier d'au moins 500 km de "roulage" avant la première manifestation annuelle (**pas de "sortie de plaque" juste avant la première manifestation**)
- ✓ Avoir une bonne résistance au stress et être en bonne santé
- ✓ Pour les nouveaux escorteurs, s'engager à suivre les cours de formation donné par les organisateurs, ainsi que les cours de remise à niveau
- ✓ La consommation d'alcool et de drogue est strictement interdite avant et pendant les missions. L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des contrôles